

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
27510

EURE

Séance du 14 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un

et le 14 janvier

à 18 heures 30

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, GUION, INIGO, MAGNAUDEIX, VAUZOU, WECKSTEIN

Absents : Mmes, M., PODGORSKY (pouvoir C.GLEIZES), LOCHON (pouvoir P. MAINGUY), LE LAN-LE LUYER (pouvoir C.GLEIZES, LONGON (pouvoir P.MAINGUY)

A été nommé secrétaire : Mme MAGNAUDEIX

Aide à la personne - DL 4/2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
11/01/2021

Date d'affichage
11/01/2021

Objet de la Délibération

Le dossier d'aide financière n° 1/2021 est présenté au conseil. Il s'agit d'une aide financière à attribuer à une personne (anonymat à préserver) en difficulté pour régler une facture médicale d'un montant de 350 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette aide financière d'un montant de 350 €, cette facture sera réglée directement au prestataire de santé.

Envoyé en préfecture le 22/01/2021

Reçu en préfecture le 22/01/2021

Affiché le

ID : 027-212704779-20210114-DL_4_2021_2-DE



Le Maire, Pascal MAINGUY

